

Gasmi Messaoud ben Baurahla

Cote de référence	FR ANOM COL H 1653
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1653/gasmimessa
Condamné en	1923
Envoyé en	Guyane française
N° matricule	48022

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

